

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT ETIENNE
MAIRIE DE SAINT APPOLINARD - 42520**

Nbr conseillers : 13
En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 7
Quorum : 7

Date convocation : 18 Mars 2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 MARS 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-neuf du mois de mars à 20 heures se sont réunis membres du Conseil Municipal sous la présidence de Mme Annick FLACHER, Maire

Présents : FLACHER Annick, GERY Jacques, NAVEZ Marie-Louise, BLANC Emilie, CANET Véronique CLUZEL Anthony, DEGAND Nathalie, DUPINAY Pierre,
Excusés : GRANGE Yves, GIRAUD Jean, ROUCHOUSE Muriel, LIMONE Julien, BARDY Benoît

Secrétaire de séance : GERY Jacques

N° 08 290324

OBJET :

**DELIBERATION SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE
BUDGET ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2023**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mr Jacques GERY, 1er adjoint au maire, délibérant sur le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2023 du Budget Assainissement dressé par Mme Annick FLACHER, Maire,
Considérant que le CFU est conforme aux écritures du receveur en poste à Firminy
Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré

➤ lui donne acte de présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi

Dépenses fonctionnement

Prévu	50 736.88 €
Réalisé	27 466.20 €

Recettes fonctionnement

Prévu	50 736.88 €
Réalisé	54 683.99 €

EXCEDENT 27 217.79 €

Dépenses d'investissement

Prévu	753 752.12 €
Réalisé	628 694.04 €
Restes à réaliser	107 000.00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20240329-08290324-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 02/04/2024
Publication 02/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Recettes d'investissement

Prévu	753 752.12 €
Réalisé	683 870.90 €
Restes à réaliser	200 000.00 €

EXCEDENT 55 176.86 €

☛ constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, aux résultats de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

☛ reconnaît la sincérité des restes à réaliser

☛ vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus

Le secrétaire de séance
J. GERY



Le 1^{er} Adjoint
J. GERY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20240329-08290324-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 02/04/2024
Publication 02/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

